

telle assurance que Kirke jugea inutile de tenter la capture de ce qu'il croyait être une forteresse bien approvisionnée.

Le 25 mars 1629, Kirke partit de Gravesend avec des lettres de marque et une flotte de six bâtiments et de trois pinasses, tous armés. La paix fut conclue entre la France et l'Angleterre par le traité de Suse, le 24 avril suivant, quoiqu'elle ne fût jurée que le 6 septembre par l'Angleterre et le 16 du même mois par la France. Kirke arriva à Gaspé le 15 juin, mais ce ne fut que le 19 juillet qu'il parut devant Québec avec deux de ses vaisseaux. Les habitants y étaient réduits au dernier degré du dénuement. Charlevoix dit (bien que le fait ne soit pas mentionné par Champlain lui-même) que loin de considérer les envahisseurs comme des ennemis, Champlain les regarda comme des libérateurs. Il capitula en obtenant les conditions les plus honorables, les colons furent traités avec bonté et on les engagea à rester à Québec. Champlain lui-même fut envoyé à Londres, pour lui permettre de retourner en France.

La nouvelle de la chute de Québec paraît avoir été accueillie en France avec assez d'indifférence ; un parti considérable était opposé à ce qu'on continuât les efforts faits aux prix de tant de sacrifices pour coloniser un pays qui n'offrit, prétendait-on, aucune perspective de compensation pécuniaire satisfaisante pour les pertes de vie et d'argent qu'on y faisait. Cependant, Champlain réussit à faire prévaloir une opinion différente, et des négociations furent ouvertes pour la restitution de Québec et de l'Acadie à la France. Ces négociations furent sitôt couronnées de succès qu'au retour de l'expédition de Kirke en Angleterre, tout avait été virtuellement remis, non seulement le pays, les bâtiments de la France, les provisions et les pelleteries appartenant aux colons, mais encore les cargaisons que Kirke avait acquises en trafiquant avec les sauvages ; restitution qui fut formellement sanctionnée par le traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632.

La cause de cet abandon volontaire d'une conquête si facile à défendre au point de vue militaire, et si importante pour les intérêts mercantiles de la Grande-Bretagne a embarrassé les historiens. Tous les efforts furent faits, mais en vain, pour ébranler la résolution du roi. Quelques auteurs, entre autres Moreau, ont attribué cet acte à la crainte de la menace faite par le cardinal Richelieu d'envoyer une flotte de six vaisseaux pour reprendre Québec par la force. Mais Kirke avait fait voir que bien approvisionné, Québec pouvait résister à cent vaisseaux et à 10,000 hommes. Ferland croit que la demande de restitution était si juste qu'il était impossible d'y résister. Charlevoix donne une raison pour la restitution non seulement de Québec, mais aussi de l'Acadie, dont il n'est pas lui-même satisfait, comme il est aisé de le voir. "La facilité, dit-il, avec laquelle les Anglais ont restitué l'Acadie à la France, provenait sans doute de ce qu'ils n'avaient pas encore pris des mesures pour s'y établir, et de sa distance de la Nouvelle-Angleterre." Il faut chercher d'autres raisons, et on les trouvera, je crois, dans la lettre à laquelle se rattachent ces remarques. Les ouvrages comme *The Constitutional History*, de Hallam, et la *Révolution en Angleterre*,